

### Enquête Structure 2013 - Exploitations moyennes et grandes Exploitation individuelle et main-d'œuvre familiale : la fin du modèle dominant en Aquitaine



Au sein des 24 000 exploitations moyennes et grandes d'Aquitaine, l'essor et le poids des formes sociétaires reflètent une étape intermédiaire dans le passage de l'exploitation individuelle à l'entreprise agricole. En 2013, l'exploitation agricole prend le statut d'entreprise même si la majorité de ces « sociétés » conserve un caractère familial, de par les liens qui unissent chef et coexploitant(s) ou par le souci de préserver et dissocier le patrimoine. Cette séparation de la sphère familiale et entrepreneuriale impacte également l'emploi. A tel point qu'en 2013, en Aquitaine, le salariat extérieur devient majoritaire.

Aujourd'hui, en Aquitaine, au sein de ces exploitations économiquement « viables et vivables », l'exploitation individuelle reposant sur une main-d'œuvre majoritairement familiale n'est plus le modèle dominant. Une autre agriculture se dessine.

#### Exploitations moyennes et grandes : 97% de la valeur de la ferme aquitaine

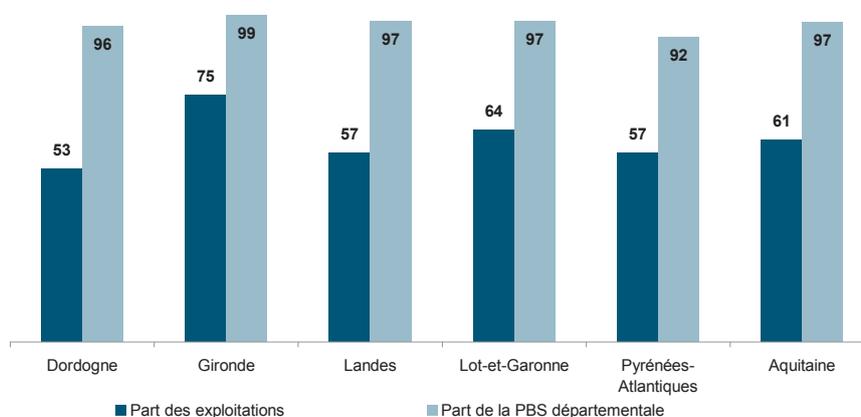
En Aquitaine, en 2013, les exploitations agricoles dégageant plus de 25 000 euros de valeur de production (moyennes et grandes) regroupaient près de 24 000 unités. Avec 60% de l'effectif total des exploitations d'Aquitaine, elles emploient 85% de la main-d'œuvre agricole régionale et valorisent 90% de la surface agricole totale.

Entre 2010 et 2013, leur effectif s'érode légèrement (-2%), évolution nettement moins marquée que pour leurs

consoeurs de petites tailles -18% (cf. Agreste Aquitaine à venir). Un résultat d'ensemble qui masque de fortes disparités départementales : relative stabilité en Pyrénées-Atlantiques, progression (+4%) en Lot-et-Garonne, baisse en Dordogne (-2%), dans les Landes (-4%) et en Gironde (-7%). Toutefois, c'est au niveau de la valeur de production que les évolutions sont les plus significatives. Plus grande, ce type d'exploitation dégage, en moyenne et par unité, près de 180 000 euros de valeur de production contre 157 000 euros, trois ans auparavant. En 2013, elles réalisent 97% de la valeur de la ferme aquitaine.

#### Les moyennes et grandes : 61% des exploitations, 97% du potentiel de production en valeur

Les exploitations moyennes et grandes, en part d'effectif et de valeur de production (PBS), en Aquitaine, en 2013 et en %



Source : Agreste - Enquête Structure 2013

### Essor des formes sociétaires

#### La course à la taille

Un phénomène de concentration accompagne ce mouvement. Les exploitations, moins nombreuses, s'agrandissent en reprenant les terres libérées par celles qui disparaissent. En Aquitaine, la surface moyenne des exploitations augmente régulièrement : elle est passée de 42 hectares en 2000 à 49 hectares au début des années 2010 pour s'établir aujourd'hui à 52 hectares.

Toutefois, cette progression moyenne ne bénéficie, en réalité, qu'aux très grandes exploitations. Seules, les exploitations de plus de 100 hectares renforcent leurs effectifs. On en recense deux cents de plus qu'en 2010, prolongeant ainsi le mouvement entamé depuis 2000.

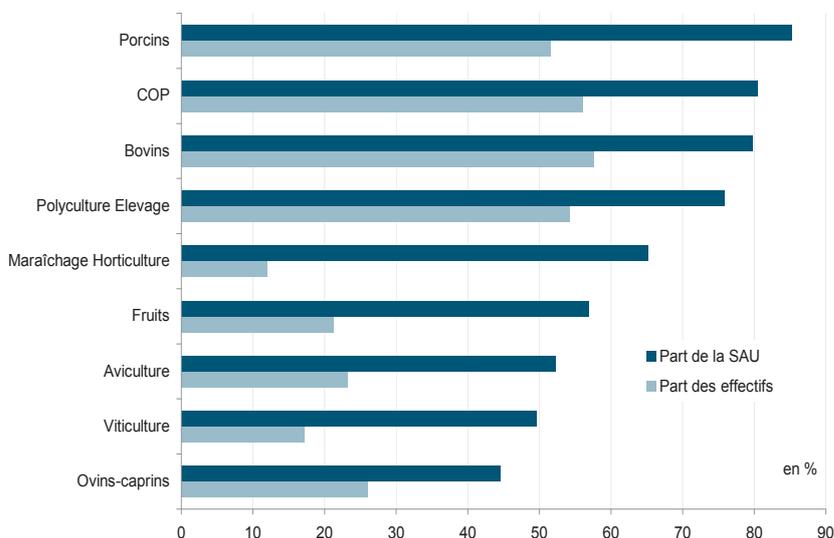
En 2000, les «plus de cent hectares» regroupaient 6% de l'effectif des exploitations «moyennes et grandes» pour 22% de la SAU utilisée. En 2013, ces 2 750 exploitations (contre 1 750 en 2000), soit le dixième de l'effectif, valorisent plus de 430 000 hectares (soit 35% de la SAU).

La course à la taille s'observe quelle que soit l'orientation de l'exploitation. Ainsi, dans le secteur de l'élevage et des grandes cultures, les exploitations de plus de 50 hectares pèsent pour la moitié des effectifs mais valorisent plus de trois quarts de la SAU. A un degré moindre, en culture pérenne (viticulture, arboriculture) ou dans le secteur de la volaille ou de la production ovine, ces unités qui ne forment que le quart des exploitations détiennent déjà plus de la moitié de la surface agricole.

#### L'exploitation individuelle n'est plus le modèle dominant

Cette augmentation de la taille des exploitations s'accompagne d'une modification de leur statut juridique. Entre 2010 et 2013, la chute du nombre d'exploitations individuelles s'accélère. Leur taux de disparition passe de 1,4% par an entre 2000 et 2010, à près de 2% entre 2010 et 2013. Dès lors, entre 2000 et 2013, sur le segment des «moyennes et grandes» quatre exploitations individuelles sur dix manquent à l'appel.

#### Les plus de 50 ha : 30% des effectifs, 70% de la SAU

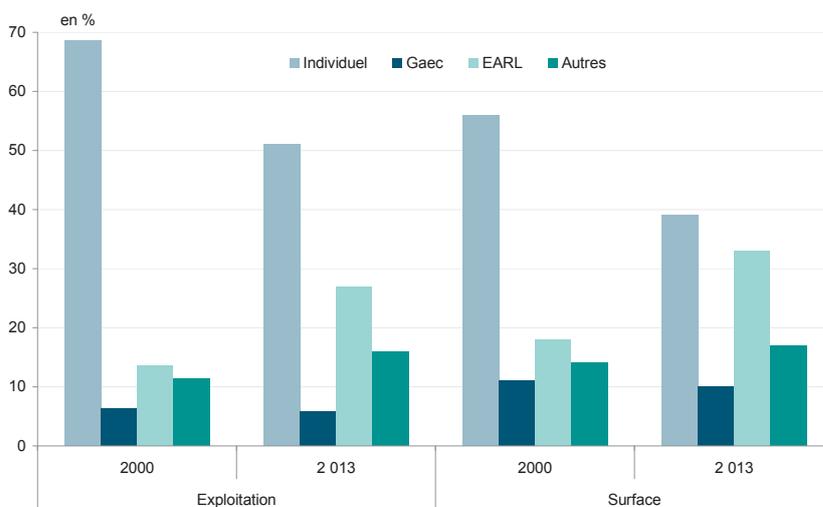


Champ : Moyennes et grandes exploitations

Note de lecture : Les exploitations spécialisées en Porcins de plus de 50 hectares représentent 51% de l'effectif, ces dernières valorisent 85% de la SAU de l'orientation

Source : Agreste - Enquête Structure 2013

#### Répartition des exploitations et des surfaces par statut entre 2000 et 2013



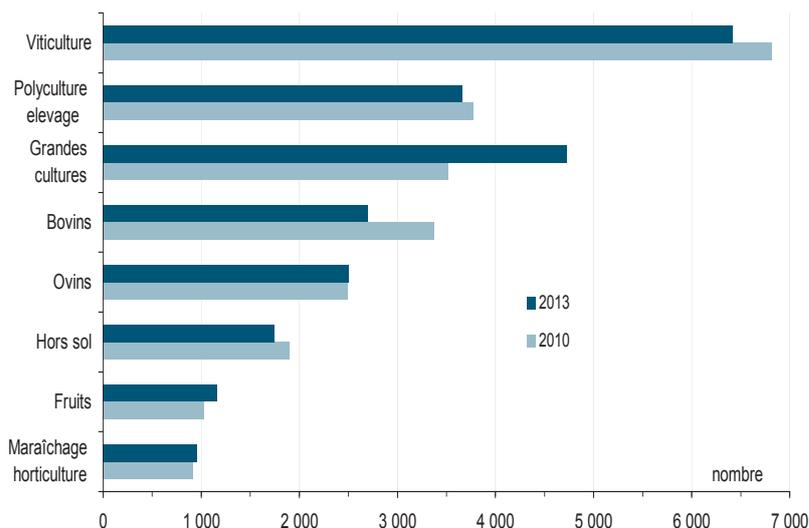
Champ : Moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Enquête Structure 2013



## Des transferts entre élevage et grandes cultures

Répartition des exploitations par orientation entre 2010 et 2013



Champ : Moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Enquête Structure 2013, Recensement agricole 2010

À l'opposé, le développement des exploitations sous forme sociétaire se poursuit à un rythme soutenu sans pour autant compenser le recul des individuelles. En treize ans, 8 000 exploitations individuelles ont disparu des statistiques. Parallèlement, l'effectif des exploitations sous forme sociétaire s'enrichit de 2 000 unités. En 2013, ces dernières représentent une exploitation agricole aquitaine sur deux et mettent en œuvre près des deux tiers du potentiel économique de l'agriculture régionale.

### L'essor des EARL se confirme

La période récente (2010-2013) confirme la tendance observée lors de la décennie précédente, à savoir, la montée en puissance des EARL (Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée), +8%. En 2013, deux fois moins nombreuses que les exploitations individuelles, elles sont près de cinq fois plus nombreuses que les GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). Une fois sur deux, ces exploitations agricoles à responsabilité limitée n'ont à leur tête qu'un seul chef.

En grandes cultures comme dans le secteur de l'élevage bovin, selon la taille de l'exploitation (moyenne ou grande) les exploitants optent pour l'exploitation individuelle ou l'EARL. Maraîchers et horticulteurs s'orientent majoritairement vers l'EARL et les sociétés, SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole) et SA (Société Anonyme). Ces dernières dominent en viticulture et arboriculture. Les éleveurs d'ovins privilégient l'exploitation individuelle ou le GAEC.

### Le faire-valoir direct, moins du tiers des surfaces

À la modification des statuts vient s'adjoindre celle des modes de faire-valoir. Le fermage tend à devenir le mode de faire-valoir principal d'un nombre toujours plus important d'exploitations.

Corollaire au développement des formes sociétaires, la part et le poids de la surface agricole en fermage auprès d'associés ne cesse de progresser en Aquitaine. Ces surfaces occupent aujourd'hui plus du quart du foncier (27%) contre 22% en 2010. Seules bénéficiaires de la progression de la surface agricole des exploitations grandes

et moyennes, en trois ans, les surfaces agricoles en fermage auprès d'associés s'accroissent de 75 000 hectares.

Si le fermage auprès de tiers tend à se maintenir (en surface et part relative), le faire-valoir direct ne concerne plus qu'un hectare sur trois.

### La spécialisation se poursuit

En se concentrant, les exploitations « moyennes et grandes » se spécialisent. En 2013, Les viticulteurs demeurent les plus nombreux : plus d'une exploitation sur quatre (27%) est consacrée à la vigne, comme en 2010.

Une exploitation sur cinq (19%) est orientée vers les grandes cultures (céréales et légumes de plein champ). Leur progression découle principalement d'un facteur extérieur à la filière : le déclin de l'élevage. Qu'il soit bovin ou porcin, le recul est marqué.

Depuis 2010, le cinquième des ateliers concernés ont cessé leur activité. Dès lors, par arrêt de l'atelier bovin ou porcins tout en poursuivant une production majoritairement céréalière, nombre d'exploitations orientées initialement vers l'élevage ou la polyculture élevage se retrouvent classées aujourd'hui en grandes cultures.

Les exploitations combinant cultures et élevage continuent leur lente érosion, elles arrivent en troisième position (15%), elles perdent une place par rapport à 2010. Elles devançant l'élevage bovin et porcin (14%). Éleveurs d'ovins ou de caprins maintiennent leur positionnement avec près de 2 500 exploitations spécialisées. Les unités spécialisées en aviculture (6%), arboriculture (5%) et maraîchage et horticulture (4%) ferment la marche.

### Si le capital demeure familial, le travail ne l'est plus

Malgré l'essor des formes sociétaires, le capital conserve toujours un caractère très familial en Aquitaine. En revanche, l'évolution de la main-d'œuvre et de sa structure laissent apparaître les changements les plus significatifs.

#### Le déclin de l'emploi familial se poursuit

Entre 2010 et 2013, l'évolution de la population des actifs familiaux (cf. Définitions) confirme les tendances observées depuis vingt ans : le déclin de l'emploi familial se poursuit et s'accélère. Avec 29 000 Équivalents Temps Plein (ETP) annuels, la population des actifs familiaux affiche un repli trois fois plus marqué (-7%) que le taux de perte d'exploitations (-2%).

Depuis 2010, l'effectif des chefs et coexploitants demeure stable. L'arrivée de nouveaux coexploitants (+7%) en lien avec le développement des formes sociétaires, compense la baisse du nombre de chefs d'exploitations (-2%).

La baisse du nombre de conjointes non coexploitantes (actives sur l'exploitation) -18% en trois ans, s'explique en partie par le développement du statut des conjoints en lien avec la transformation d'exploitations individuelles en EARL. Parallèlement, la diminution, en effectif comme en part relative des autres actifs familiaux se poursuit (-13% entre 2010 et 2013).

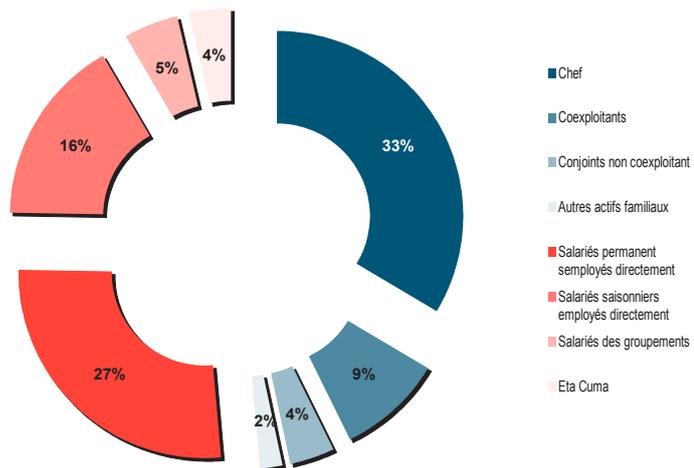
#### Le travail salarié supplée la main-d'œuvre familiale

A l'image du statut des exploitations, le caractère familial du travail agricole n'est plus dominant. De façon permanente ou occasionnelle, le salariat extérieur est présent dans près de deux exploitations sur trois. Il contribue désormais, en Aquitaine, pour plus de la moitié (52%) du besoin de main-d'œuvre nécessaire, contre le tiers ailleurs.

Si, l'emploi salarié extérieur a toujours occupé une place importante en Aquitaine, de par la présence et le poids de ses surfaces viticoles ou arboricoles, aujourd'hui, suite à l'agrandissement des

### 51% de la main d'œuvre est extérieure

Répartition de la main d'œuvre (en pourcentage d'UTA)



Champ : Moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Enquête Structure 2013

exploitations ou à la concentration de certaines productions, il gagne nombre de filières, à caractère «végétal». Mais pas seulement. Il fait une entrée remarquable au sein de l'élevage hors sol, en particulier porcins. Si, pour l'aviculture, la majorité de la main-d'œuvre demeure encore familiale dans les exploitations «moyennes», tel n'est plus le cas dans les grandes (résultats identiques au sein des grandes exploitations céréalières - COP). Seule, dans les filières à dominante «herbivore» (bovins, ovins) spécialisées ou non, la main-d'œuvre familiale garde une place prépondérante.

#### Employer autrement

Dans les exploitations (moyennes et grandes), en raison de leur taille et du repli marqué de l'entraide familiale, le recours à l'emploi extérieur s'impose. La saisonnalité des productions, le degré de spécialisation des exploitations nécessitent une gestion différente de la main-d'œuvre de la part des dirigeants. Dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel,

elle se doit d'intégrer certains facteurs (quantité de travail nécessaire, polyvalence du salariat, flexibilité,...) que n'imposait pas toujours le recours à une main-d'œuvre familiale. Concernant ce nouveau mode de gestion, certains dirigeants l'assurent seuls et eux-mêmes, d'autres pas.

#### Gérer l'emploi extérieur directement...

En 2013, les chefs d'exploitation gèrent directement près de 26 000 équivalents temps plein annuels «extérieurs». Les salariés permanents forment 60% de l'effectif (16 000 UTA). Traditionnellement très présents en viticulture (11 000 UTA), d'autres filières montent en puissance, c'est le cas de l'horticulture et du maraîchage (1 500 UTA), ou bien des grandes cultures, des cultures fruitières ou des granivores (volailles et porcins) qui emploient près de 850 UTA chacune.

Concernant le besoin d'emploi occasionnel ou saisonnier, il requiert près de 10 000 UTA, dont la moitié pour la seule viticulture. En deuxième position, la filière fruits en emploie près de 2 000. Viennent ensuite le





maraîchage et l'horticulture (près de 1 500 UTA) et les grandes cultures (500 UTA).

### Employer à plusieurs plutôt que seul

C'est le choix de près d'un chef d'exploitation sur dix en Aquitaine. Les causes sont multiples : permettre aux entreprises de se regrouper pour employer une main-d'œuvre qu'elles n'auraient pas, seules, les moyens de recruter ; maîtriser les coûts des personnels non permanents ; bénéficier de la main-d'œuvre salariée au moment où l'exploitation en a le plus besoin (saisonnalité et flexibilité) ; fidéliser et pérenniser de l'emploi ; ...

En Aquitaine, première région pour ce type de gestion, il représente dans les exploitations, moyennes et grandes, un emploi à plein temps sur vingt (un emploi extérieur sur dix). Très présent en grandes cultures, arboriculture et viticulture, le Lot-et- Garonne et la Gironde y contribue pour plus de la moitié.

### Faire ou faire-faire ?

Le recours à l'externalisation, en matière d'activité agricole n'est pas une nouveauté. Les agriculteurs se sont, depuis longtemps, retournés vers des prestataires extérieurs, soit pour la gestion administrative de leur exploitation, soit pour des services liés à l'activité agricole (comptabilité, services vétérinaires, analyses œnologiques, etc).

Aujourd'hui, pour préparer les cultures, tailler la vigne, la vendanger ou effectuer les opérations de traitements, plus d'un agriculteur sur deux fait appel à des d'entreprises de travaux agricoles (ETA), de coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA). En 2013, ce renfort de main-d'œuvre fournit près de 2 000 équivalents temps plein annuels.

Rédacteur : Jacky BONOTAUX

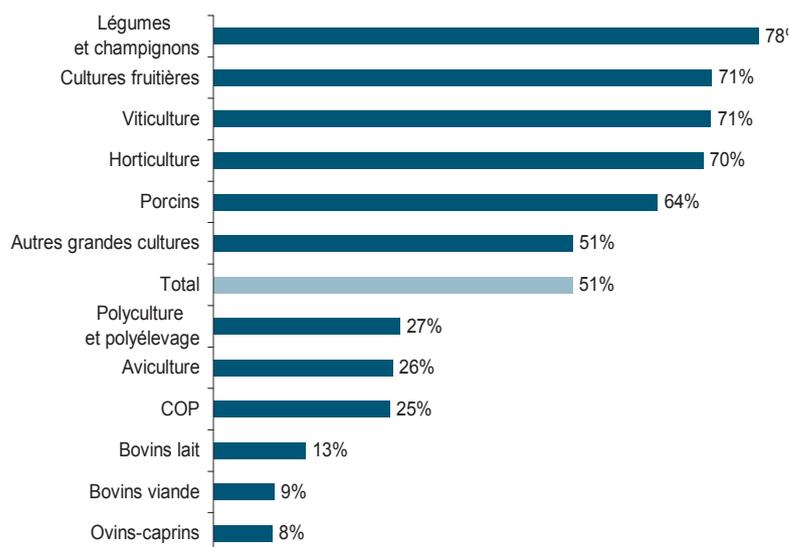
### Portraits des chefs d'exploitation

Trois fois sur quatre, il s'agit d'un homme. Âgé en moyenne de 50 ans, car les jeunes, en Aquitaine plus qu'ailleurs, sont de moins en moins nombreux, les terres libérées par les départs bénéficiant plus à l'agrandissement des exploitations déjà présentes qu'à l'installation de jeunes agriculteurs. Ces derniers ne représentent plus que 18% des dirigeants (de 12% en viticulture à 36% en filière ovine). Ils formaient le cinquième de l'effectif en 2010, le quart en 2000. Un déficit de prise de direction qui met en lumière une particularité régionale : en 2013 on recense moins de jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) que de chefs de «60 ans et plus». Si la base de la pyramide des âges s'effrite, le sommet se renforce. Un dirigeant aquitain sur cinq a plus de 60 ans, contre un sur dix dans le restant de l'hexagone.

Quel que soit leur âge, les chefs sont occupés à temps plein. Ils exercent majoritairement à titre principal. La pluriactivité pèse peu. Ils fournissent à eux seuls près des trois quarts de la main-d'œuvre familiale. Moins d'un sur quatre est épaulé par un coexploitant. Avec l'essor du phénomène sociétaire, le nombre de dirigeants, salariés de leur exploitation, progresse légèrement. Même si cette situation demeure marginale, ne concernant qu'un dirigeant sur vingt.

### Le salariat extérieur s'impose dans les filières végétales

Part de l'emploi extérieur par filière



Champ : Moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Enquête Structure 2013

## L'enquête structure de 2013

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement de 2010. 50000 exploitants agricoles en métropole (soit un dixième des exploitations recensées en 2010) ont été interrogés. L'enquête porte sur les cultures conduites sur la campagne 2012-2013, les cheptels, les activités de diversification exercées au sein de l'exploitation, les circuits courts, le matériel, la main-d'oeuvre et le devenir des déchets générés. Par rapport au recensement de 2010, certaines modifications ont été opérées qui peuvent avoir un impact sur les évolutions observées :

- afin de se conformer au règlement européen encadrant les enquêtes sur la structure des exploitations, les coefficients permettant de calculer la production brute standard ont été revalorisés entre 2010 et 2013 (voir encadrés sur les définitions et sur l'impact de cette revalorisation). Par le passé, ces coefficients n'étaient revalorisés que tous les dix ans. Entre deux recensements, les résultats des enquêtes structure étaient donc présentés à coefficients constants de PBS.
- pour la première fois, les effectifs de bovins n'ont pas été collectés lors de l'enquête mais ont été renseignés, en fonction de la race des vaches, à partir de la base de données nationale d'identification (BDNI), grâce au numéro de cheptel (EDE) détenu par chaque éleveur. Les effectifs comptabilisés sont ceux détenus au 1<sup>er</sup> novembre 2013. Dans le recensement de 2010, la part des vaches laitières dans chaque exploitation avait été recueillie auprès des éleveurs au moment du passage de l'enquêteur, et cette part avait été appliquée aux effectifs de vaches de l'exploitant indiqué dans la BDNI au 1<sup>er</sup> novembre 2010 pour déterminer le nombre de vaches laitières et de vaches nourrices pour chaque exploitation. Dans certaines races mixtes, utilisées aussi bien pour la production laitière que pour la production de viande, la ventilation par race de la BDNI peut différer de celle opérée par les exploitants lors du recensement de 2010. Une partie des évolutions observées sur les bovins [nombre de vaches laitières et classement au sein des orientations technico-économiques bovines (Otex)] est donc liée au changement opéré dans le mode de collecte. Celui-ci explique sans doute pour l'essentiel la nette augmentation des effectifs d'exploitations au sein de l'Otex bovins mixtes.

## Définitions

**Exploitation agricole** : unité économique qui participe à la production agricole et qui répond aux critères suivants :

- une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...).
- une gestion courante et indépendante de toute autre unité. L'existence d'un établissement immatriculé au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (un SIRET = une exploitation) ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

**La production brute standard (coefficients PBS)** : la PBS valorise un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique).

**Unité de travail annuel (UTA)** : le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps plein de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation (par les chefs d'exploitations et coexploitants ou associés, les salariés et non salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole intervenant sur l'exploitation). Un équivalent temps plein correspond à 225 jours de travail dans l'année.

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>  
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

©AGRESTE

2015

Prix : 2,50 €

**Agreste**  
la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX  
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : François PROJETTI  
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
Rédacteur en chef : Katia ESTEBAN  
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412